

Jeudi 8 avril 2021

Réf. : 23.21 - PRESSE 1/2

Le Plan Alimentaire Territorial d'Alès Agglomération retenu par le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation parmi 65 en France

Le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation a annoncé la liste des 65 Projets Alimentaires Territoriaux retenus en France, dont 11 en Occitanie : **Alès Agglomération est lauréate de cet Appel à Projets particulièrement sélectif.**

[France Relance - 65 nouveaux projets alimentaires territoriaux sélectionnés](#)

Un Plan Alimentaire Territorial, c'est quoi ?

Un PAT se fonde sur un diagnostic alimentaire et agricole afin de travailler par la suite au plus près des besoins de la population et des spécificités du territoire, il permet :

- l'accès pour tous à une alimentation saine et de proximité,
- de soutenir les agriculteurs, employés agricoles, producteurs, transformateurs, pour une production alimentaire locale de qualité et accessible à chacun,
- de développer une agriculture de qualité,
- de créer du lien entre les acteurs professionnels, institutionnels et les consommateurs.

La démarche d'Alès Agglomération

La candidature d'Alès Agglomération a pu être retenue grâce à l'engagement des collectivités mutualisées depuis le projet de territoire de 2018.

Le PAT va se développer autour des 6 thématiques suivantes :

- Santé/Alimentation,
- Culture/Patrimoine/Terroir/Tourisme,
- Développement Durable/Environnement/Adaptation au changement climatique,
- Économie alimentaire,
- Équité et précarité alimentaire,
- Aménagement du territoire, stratégie foncière.

La candidature s'est aussi distinguée parce qu'elle répond aux exigences de concertation et d'élargissement de la démarche. En effet, plus de 30 structures et associations se sont exprimées favorablement pour prendre part au PAT sur des actions concrètes.

En novembre 2020 et pendant deux mois un questionnaire a été diffusé auprès de tous les habitants d'Alès Agglomération afin de recueillir leurs habitudes d'achat de consommation alimentaire (en ligne et dans chaque boîte aux lettres d'Alès Agglomération). Les communes ont été mises à contribution pour la réception des enquêtes papier dans chaque mairie afin de faciliter leur dépôt par les administrés.

De plus, les élus et techniciens sont allés à la rencontre des administrés et plus de 2 200 réponses au questionnaire ont été obtenues.

Vous souhaitez plus d'informations ?
tél : 06 12 83 01 74 - romain.capelle@alesagglo.fr

Jeudi 8 avril 2021

Réf. : 23.21 - PRESSE 2/2

2 212 habitants se sont donc mobilisés. À cela s'ajoutent les 668 répondants de notre territoire qui avaient participé à la Consultation régionale sur l'Alimentation organisée par la Région Occitanie en 2018. Il s'agit d'un échantillon représentatif en comparaison d'autres enquêtes alimentaires territoriales (EAT) réalisées à des échelles plus importantes.

Plusieurs actions vont être menées

Cette première étape permettra une subvention à l'ingénierie et à la structuration du PAT. Mais d'ores et déjà, dès 2021, des actions concrètes seront menées :

- formation Alimentation Santé Précarité des élus et des professionnels de santé (en partenariat avec RESEDA) sur les questions alimentaires (dont les deux premières des trois sessions sont déjà complètes),
- développement des surfaces consacrées aux cultures de plantes aromatiques, soutien aux micro-filières cévenoles, soutien à la filière céréale en plaine,
- éducation à l'alimentation dans le cadre de la Semaine du Goût.

Contact :

Marion Morin

Chargée de mission - Service Ruralité Alès agglomération

marion.morin@alesagglo.fr

Vous souhaitez plus d'informations ?
tél : 06 12 83 01 74 - romain.capelle@alesagglo.fr